

CONTRAT DE LOCATION

Entre le propriétaire :

et le locataire :

<p>Gîte Cannelle, Mme et M LINARES La pointe des châteaux 97118 SAINT FRANCOIS SIRET : 48258764900021</p> <p>Mobiles : 06-85-68-52-80 / 06-64-30-01-74 Email : gitecannelle@gmail.com Site Internet : gitecannelle.fr IBAN : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx https://www.paypal.me/GiteCannelle</p>	<p>Nom : Xxxxx Prénom : Xxxxxx Adresse : xxxxxx</p> <p>Tel : xx xx xx xx xx Email : xxx@xx</p>		
N° de réservation	Période :	Bungalow :	Nbre de personnes :
xxxxxxxx	Du DD /MM/YY Au DD /MM/YY	xxxxxx	x adultes x enfants

SEJOUR

	Montant (en €)	Nombre	TOTAL
NUITEE	xx€	xx	xxxxx€
MENAGE	30	En option	
TOTAL SEJOUR			xxxx €
Acompte	25%		xxxx €
SOLDE			xxxx €

Acompte à régler sous 15 jours à date d'émission du contrat de location par chèque, virement ou paypal*.
Païement du solde à l'arrivée par chèque, virement, espèce, carte bancaire ou paypal.
Les chèques vacances sont acceptés.
Chèque de caution de 300€ non encaissé et restitué le jour du départ si aucune dégradation constatée
Taxe de séjour à régler à l'arrivée : 0.80€ par majeur et par nuit

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions de location énoncées au verso et s'engage à les respecter.

Les propriétaires

Le locataire

(signature précédée de la mention lu et approuvé)

Marie et Mathieu LINARES



CONDITIONS DE LOCATION « GÎTE CANNELLE »

1. Conditions générales :

Le nombre de personnes occupant le bungalow ne doit pas dépasser le nombre prévu par le présent contrat sous peine de résiliation. Tout enfants à partir de 2 ans est comptabilisé comme une personne.

Afin de préserver le calme et la tranquillité du gîte, il vous est demandé de recevoir des visiteurs dans un nombre limité et cela jusqu'à un horaire correct n'excédant pas minuit. Vos visiteurs devront garer leurs véhicules en dehors du gite.

Les diverses installations (piscine...) sont strictement réservées aux occupants des gîtes et sous leur entière responsabilité.

Le gîte doit être laissé propre à votre départ, toutefois le ménage peut être effectué par nos soins moyennant un montant de **30€**.

2. Droit de rétractation

Conformément à l'article 221-28-12 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations d'hébergement. Néanmoins dans le cas présent, seul l'acompte versé sera retenu en cas d'annulation, si cette dernière a lieu un mois avant la date de début du séjour. Si l'annulation intervient moins d'un mois avant la date de début de séjour, la totalité du montant du séjour reste due.

3. Horaires d'arrivée et de départ :

L'heure d'arrivée est fixée à partir de **17h**. L'heure de départ est fixée au plus tard à **11h**. Vous devez **obligatoirement** signaler votre départ et faire l'état des lieux avant de partir.

4. Inventaire – Caution :

A votre arrivée, un état-inventaire vous est remis, il vous est demandé de le vérifier et nous faire savoir sous 24 heures les différents manquements éventuels, passé ce délai, l'inventaire sera considéré comme correct.

Un chèque de **caution de 300 €** vous sera demandé à votre arrivée, si aucun dégât ou manquement ne sont constatés ce chèque vous sera restitué à votre départ après l'état des lieux de sortie.

5. Assurance :

Le locataire atteste être couvert par une assurance responsabilité civile, couvrant sa propre responsabilité et celle des autres personnes hébergées dans le gîte.

Il atteste également que son assurance habitation multirisque comporte l'extension « villégiature ».

6 . Divers :

Il est **INTERDIT** aux locataires d'utiliser des appareils audio ou lumineux dans les parties communes telles que piscine et jardins afin de respecter la tranquillité des autres locataires et voisins. De même, le volume sonore (TV, musique...) généré à l'intérieur de votre bungalow doit rester acceptable pour tous.

Signature du locataire